



Direction générale de la police nationale

Paris, le **19 OCT. 2022**

Suivi par : Estelle DAVET

Réf. DGPN/CAB : 22-2276 D

Le directeur général de la police nationale

à

Destinataires *in fine*

Objet : mise en œuvre du plan national 2022-2027 de renforcement de la lutte contre la cybercriminalité

PJ : la présentation du plan "Cyber-PN"

Menace globale, la cybercriminalité touche non seulement les particuliers dans leurs usages numériques quotidiens, mais également le monde économique et les institutions. Son expansion a justifié que la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) engage des travaux pour élaborer un plan national de renforcement de la lutte contre ce phénomène par l'ensemble des services de la police nationale au cours des cinq prochaines années.

Ce plan national, qui fera l'objet d'une présentation lors d'un prochain comité stratégique, contient 37 mesures qui poursuivront trois objectifs :

- une réponse judiciaire adaptée à toutes les formes de cybercriminalité ;
- protéger les citoyens, les entreprises et les collectivités ;
- améliorer la coordination et la coopération avec les autres acteurs engagés dans la lutte contre la cybercriminalité.

La mise en œuvre du plan « cyber-PN » s'appuiera sur le nouvel office anti-cybercriminalité et sur un maillage territorial rénové et renforcé. Elle sera accompagnée de moyens humains et financiers adaptés et portera notamment sur la formation des personnels.

La DCPJ organisera un comité de pilotage de groupes de travail thématiques dont elle assurera la direction ou la co-direction avec la direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale, la direction centrale de la sécurité publique et le service national de police scientifique.

La DCPJ rendra compte trimestriellement de l'avancée des travaux du comité de pilotage.

Frédéric VEAUX

Destinataires :

- Monsieur le préfet, directeur des ressources et des compétences de la police nationale
- Madame la directrice, cheffe de l'inspection générale de la police nationale
- Monsieur le directeur central de la police judiciaire
- Madame la directrice centrale de la sécurité publique
- Monsieur le directeur central de la police aux frontières
- Madame la directrice centrale des compagnies républicaines de sécurité
- Monsieur le directeur central du recrutement et de la formation de la police nationale
- Madame la directrice de la coopération internationale de sécurité
- Monsieur le chef du service de la protection
- Monsieur le chef du service national de police scientifique
- Monsieur le chef du service national des enquêtes administratives de sécurité
- Monsieur le général de corps d'armée, chef du service des technologies et des systèmes d'information de la sécurité intérieure
- Monsieur le chef du service des achats, de l'innovation et de la logistique du ministère de l'intérieur
- Monsieur le chef de l'unité de recherche, assistance, intervention, dissuasion, chef de la force d'intervention de la police nationale
- Madame la directrice de l'école nationale supérieure de la police
- Monsieur le chef de la mission outre-mer

Pour information :

- Monsieur le préfet de police
- Monsieur le préfet, directeur général de la sécurité intérieure
- Monsieur le conseiller police (cabinet ministre)
- Monsieur le conseiller de communication (SICOP) (cabinet DGPN)